

# MAISON FRANCE SERVICES

Dans chaque maison France services, les conseillers France services peuvent accompagner les usagers sur les principales démarches des organismes suivants : Allocations familiales, France Titres, l'Assurance retraite, l'Assurance Maladie, le Chèque énergie, les Finances Publiques, France Travail, France Rénov', la MSA, La Poste, le ministère de la Justice et l'URSSAF.



Depuis le 6 janvier 2025, une Maison France Services a ouvert ses portes dans le bâtiment qui accueille la mairie de Gassicourt, le Centre de Vie Sociale de Gassicourt ainsi que l'accueil de loisirs Paul-Bert. Elle permet le maintien de services publics de proximité pour l'ensemble des habitants.



Elle s'ajoute aux services existants sans les remplacer, en assurant des missions dédiées et un accueil de proximité.

**Deux agents** à plein temps seront présents pour traiter les demandes de premier niveau, **sans rendez-vous**. Pour les dossiers plus complexes ou en cas de forte affluence, des rendez-vous pourront être proposés, sur demande ou selon les besoins. Les visiteurs seront orientés, si nécessaire, vers les autres structures locales compétentes. De plus, l'agent postal communal viendra soutenir l'équipe dès que possible.

Les horaires de la **Maison France Services** diffèrent légèrement de ceux des autres services municipaux : les après-midi débuteront à 13h30. Notez également que la **Maison France Services** sera fermée le jeudi après-midi.

Les services proposés s'inscrivent dans une volonté commune de simplifier les démarches administratives des habitants et de garantir un accompagnement de qualité pour tous.

## POUR TOUTE DÉMARCHE EN LIGNE, IL EST NÉCESSAIRE DE DISPOSER

- > d'une adresse mail unique par individu ;
- > du mot de passe associé.

Si tel n'est pas le cas, merci de nous le signaler et de vous munir de votre numéro de téléphone portable et de votre numéro de sécurité sociale.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE À FRANCE RÉNOV' (MA PRIME ADAPT', MA PRIME RÉNOV')

- > téléversement des pièces justificatives ;
- > création d'un compte.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE AUX IMPÔTS

- > téléchargement d'un document ;
- > modification des données personnelles ;
- > déclaration de revenus simple ;
- > transmission d'un courriel et/ou prise de rendez-vous ;
- > paiement en ligne ou mise en place de la mensualisation.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE À LA CAF

- > déclaration trimestrielle de ressources ;
- > demande de Prime d'Activité ;
- > mise à jour des ressources annuelles ;
- > demande d'aides au logement (APL, ALF, ALS) ;
- > démarche liée à l'allocation de rentrée scolaire ;
- > démarches liées à la naissance et déclaration d'une grossesse ;
- > demande d'ASF (Allocation de Soutien Familial) ;
- > demande d'allocation journalière de présence parentale .
- > demande d'allocation de proche aidant ;
- > remboursement d'une dette ;
- > téléchargement ou transmission d'un document ;
- > prise de rendez-vous ;
- > création d'un compte ou actualisation d'un mot de passe ;
- > déclaration d'un changement de situation.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE À LA POSTE

- > Vente de produits et services de La Poste :
  - Affranchissements (lettres et colis, ordinaires ou recommandés).
  - Vente de timbres (y compris philatéliques), carnets de timbres, enveloppes Prêt-à-Poster (par lots), emballages Colissimo, emballages à affranchir, Prêt-à-Expédier Chronopost France Métropolitaine.
  - Packs (déménagement, garde du courrier, enveloppes de réexpédition).
  - Fourniture d'autres produits et services de proximité (contrats de réexpédition, garde du courrier, abonnement mobilité).
- > Réalisation de services postaux :
  - Dépôt d'objets, y compris recommandés (hors objets sous contrat, en nombre ou en valeur déclarée).
  - Dépôt des procurations courrier.
- > Utilisation des services en ligne ;
- > Création d'un coffre-fort numérique DIGIPOSTE ;
- > Création d'une boîte mail @laposte.net ;
- > Création d'une identité numérique (ex : France Connect) ;
- > Enregistrement du changement d'adresse en cas de déménagement.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE À L'ASSURANCE RETRAITE

- > mise à jour de sa carrière ;
- > transmission et/ou téléchargement d'un document ;
- > modification des données personnelles ;
- > transmission d'un courriel et/ou prise de rendez-vous ;
- > estimation de l'âge de départ à la retraite et de son montant.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE À LA MSA

### Santé

- > dépôt d'un dossier numérique (feuille de soins, demande de remboursement...);
- > prise de RDV téléphonique ou physique.

### Retraite

- > dépôt numérique du dossier retraite ;
- > estimation de l'âge de départ à la retraite et du montant associé.

### Famille

- > déclaration de ressources trimestrielles ;
- > changement de situation ou de données personnelles ;
- > dépôt d'un dossier numérique (demande allocation, logement, prime d'activité, RSA, allocations familiales...);
- > estimation des droits sociaux ;
- > transmission d'un courriel et/ou prise de rendez-vous.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE À LA JUSTICE

- > dépôt de demande d'aide juridictionnelle en lien avec le Point Justice.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE À LA SÉCURITÉ SOCIALE

- > téléchargement d'un document ;
- > modification des données personnelles ;
- > déclaration d'un nouveau-né ;
- > transmission d'un courriel et/ou prise de rendez-vous ;
- > commande de la carte vitale et/ou CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie) ;
- > demande de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) ;
- > demande de remboursement du transport personnel ;
- > demande d'inscription d'un enfant sur la carte vitale.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE À FRANCE TRAVAIL

- > modification de la situation et/ou des données personnelles ;
- > mise à jour simple du profil de compétences ;
- > dépôt d'un CV en ligne ;
- > inscription de l'abonnement aux offres ;
- > transmission d'un courriel et/ou prise de rendez-vous.

## POUR UNE DÉMARCHE LIÉE À L'ANCT

- > pré-demande de CNI ou de passeport ;
- > achat, cession, duplicata ou changement d'adresse de carte grise ;
- > demande de permis de conduire ;
- > demande de solde de points du permis de conduire ;
- > prise de rendez-vous auprès de la commission médicale.

## ESPACE LIBRE-SERVICE

Sur place, du matériel informatique est mis à votre disposition pour réaliser vos démarches administratives :

- > 3 ordinateurs connectés à Internet ;
- > 1 imprimante ;
- > 1 scanner.

(Consultation libre avec un accompagnement par l'agent d'accueil).



**Pour tous renseignements complémentaires sur les services proposés par la Maison France Services : 01 34 78 86 17**

<https://www.france-services.gouv.fr/> (<https://www.france-services.gouv.fr/>)

## MAISON FRANCE SERVICES

<https://www.manteslajolie.fr/au-quotidien/solidarite/maison-france-services?>

---

1, place Paul-Bert

01 34 78 86 17

[franceservices@manteslajolie.fr](mailto:franceservices@manteslajolie.fr)

**Accueil avec ou sans rendez-vous**

- Lundi, mardi et mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Jeudi de 9h à 12h - Fermeture le jeudi après-midi
- Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h